

REGLEMENT INTERIEUR - SECTION WADO RYU

LE RESPECT

Les adhérents s'engagent à respecter :

- les locaux,
- le matériel mis à leur disposition,
- les principes de discipline et notamment le respect d'autrui.

Tout manque de respect et comportement nuisible peut entraîner l'exclusion partielle, totale ou définitive du cours.

LA DISCIPLINE

Elle est sous la responsabilité du professeur pendant les cours.

En cas de retard, l'élève devra saluer le professeur et attendre son autorisation pour intégrer le tatami ; de même il consultera son professeur pour quitter le tatami pendant le cours.

LA TENUE

Chaque adhérent doit porter la tenue conforme à la pratique du karaté et en respect des lois de laïcité française. Le port d'un kimono en bon état, propre et défroissé, correspondant à la taille du karateka est obligatoire, ainsi que le port de la ceinture (correspondant à son grade), exception faite des cours d'essai. Si un élève oublie exceptionnellement son kimono ou sa ceinture, le professeur peut autoriser l'élève à participer à la séance. L'élève devra alors se placer en dernière place pour le salut, peu importe son grade.

L'HYGIENE ET LA SECURITE

- le tatami doit être propre, et donc éventuellement balayé avant l'entraînement
- les bijoux sont interdits.
- les cheveux longs doivent être attachés. Eviter les barrettes métalliques.
- le pratiquant doit avoir une bonne hygiène corporelle : ongles des pieds et des mains courts et propres... Toute personne n'ayant pas une hygiène suffisante sera renvoyée au vestiaire.
- tout aliment (chewing-gums, les bonbons...etc.) pendant les cours est interdit
- le club décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol,
- les accidents et incidents provoqués en dehors des heures et des lieux réservés aux séances d'entraînement ne relèveront pas de la responsabilité du club,
- interdiction de marcher sur le tatami en chaussures.